

Information à tous les personnels de l'OFB

Retour au travail sur site, oui, mais dans quelles conditions ?

L'office Français de la biodiversité a vu le jour le 1^{er} janvier 2020. Dès sa création la grande majorité des équipes est restée sur les sites des deux établissements auxquels elles appartenaient.

Le 16 mars 2020, soit après 2 mois et demi d'existence de l'OFB, le premier confinement a imposé un exercice des missions intégralement en télétravail, avec un assouplissement en mai 2020 pour les interventions territoriales.

Depuis l'établissement a continué à recruter sur tout type de postes : emplois permanents, projets, conventions de recette fléchées, renforts ponctuels, ...

Bon nombre d'agent.es ont dû exercer leurs missions en télétravail, ponctuellement ou intégralement. Certain.es ont pu (re)venir régulièrement quelques jours sur site entre l'été et octobre 2020, puis 2 jours par semaine depuis le 9 juin 2021 (3 jours de télétravail possible) et 3 jours par semaine depuis le 1^{er} juillet (2 jours de télétravail possible).

Dans sa note de service 2021-DG-02 du 8 juin 2021, le directeur général nous annonce un « **retour au régime de droit commun** » à compter du **1^{er} septembre**.

Ainsi à partir du 1^{er} septembre, **ce sera la première fois depuis le 16 mars 2020, que l'ensemble des agent.es retourneront en « présentiel » sur site**. Cela fait plus de 17 mois que cela n'est pas arrivé et entre temps le paysage des implantations de l'établissement a changé, obligeant des agent.es à changer de site (Wagram vers Vincennes par exemple).

Cependant, à ce jour, nous n'avons aucune garantie qu'il y ait assez de place pour accueillir tous les agent.es de l'OFB de retour en « présentiel » à 100%, ni que chaque agent.e disposera bien d'une espace de travail adapté à ses missions.

La situation du site de Vincennes est symptomatique : un nouvel espace (un plateau) a été loué en complément sur un autre site à Vincennes, car il n'y a pas assez de place pour accueillir tous les regroupements prévus sur ce site (Wagram vers Vincennes notamment). **La reprise en présentiel aura donc lieu le 1^{er} septembre, mais les mètres carrés supplémentaires ne seront eux disponibles qu'en octobre**, après l'achèvement des travaux d'équipement du nouveau plateau.



Se dirige-t-on une nouvelle fois vers une réorganisation à la hussarde, où l'on ne tient pas compte des avis des agent.es et de leurs missions ? Notre direction a-t-elle entendu parler de la norme Afnor NF X 35-102 ([Lien sur le site du service public](#)) ? Une fois de plus, la direction ignore le rôle des conseillers de prévention en matière de réaménagement et organisation des postes de travail (ex. ergonomie des postes de travail).

Agentes et agents de l'OFB, quelle que soit votre implantation, vous avez toutes et tous droits à des espaces de travail adaptés à vos missions.

Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à nous en faire part (sne-fsu@ofb.gouv.fr), notamment lors de votre reprise à 100% sur site au 1^{er} septembre (changement de bureau quotidien, obligation de rester en télétravail faute de place sur site, bureau collectif inadapté pour de fréquentes réunions en visioconférence ou téléphonique ou pour le respect de la confidentialité des dossiers traités, absence de salle de réunion, ...). C'est avec l'appui de chaque situation individuelle ou collective que vous signalerez que le Sne-FSU pourra interpeler la direction.



Contactez votre section « Biodiversité »

Haut-de-France - Normandie

stephane.plessis@ofb.gouv.fr
06 78 67 83 40

Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sebastien.jacquillat@gmail.com
06 34 04 63 29

Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr
06 14 16 19 81

Nouvelle-Aquitaine

js_reynaud@hotmail.fr
06 25 07 05 58

Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse

snepacacorse@gmail.com
06 70 81 78 84

Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr
06 27 02 57 54

Bourgogne – Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr
06 20 99 91 84

Auvergne – Rhône-Alpes

oriol.pierre@neuf.fr
06 25 07 06 77

Occitanie

snesectionlr@gmail.com
06 83 61 17 37

Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA
06 68 77 69 49

isabelle.heba@gmail.com

Pascal WANHEM
06 20 99 91 84

wanhem.sne@gmail.com

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

